

[Concours réservés pour l'accès au corps des professeurs d'enseignement des INJS et des INJA](#) [1]

[Arrêté du 23 novembre 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un concours réservé pour l'accès au corps des professeurs d'enseignement général des instituts nationaux de jeunes sourds](#) [2]

Journal officiel lois et décrets, n° 0280 du 1er décembre 2017

[Arrêté du 23 novembre 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un concours réservé pour l'accès au corps des professeurs d'enseignement technique des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'Institut national des jeunes aveugles](#) [3]

Journal officiel lois et décrets, n° 0280 du 1er décembre 2017

[Arrêté du 23 novembre 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un concours réservé pour l'accès au corps des professeurs d'enseignement général de l'Institut national des jeunes aveugles](#) [4]

Journal officiel lois et décrets, n° 0280 du 1er décembre 2017

Pour ces divers concours, la date de clôture des inscriptions est fixée au jeudi 11 janvier 2018 à minuit.

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/concours-r%C3%A9serv%C3%A9s-pour-lacc%C3%A8s-au-corps-des-professeurs-denseignement-des-injs-et-des-inja>

[2] <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036121038&dateTexte=&categorieLien=id>

[3] <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036121040&dateTexte=&categorieLien=id>

[4] <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036121036&dateTexte=&categorieLien=id>